

AFFAIRE N° 10 - Décision modificative concernant le Boulevard Lancastel.

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'affectuer au Budget de 1977 l'opération ci-après :

VIREMENTS DE CREDITS

Du Chap.901 Art.233-32 - Aménagement Boulevard Lancastel.....	2 200 000,00
pour le chap.901 Art.213 - Travaux terminés.....	2 200 000,00

RATTACHEMENT AU BUDGET

Dépenses : Chap.925 Art.25 - Avance au Département pour Boulevard Lancastel.....	2 200 000,00
--	--------------

Recettes : Chap.925 Art.25 - Recouvrement de créances.....	2 200 000,00
--	--------------

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x